

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MALAUCENE**

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Frédéric TENON, Maire de la commune.

Nombre de membres :

- afférents au conseil : 23
- en exercice : 23
- qui ont pris part à la délibération : 21

M. Michel ROURRE	M. Henri ANDRIEUX LOUER	M. Jean-Pierre PASCAUD
Mme Noëlla ROMMEL	Mme Rosine CARILLO	M. Edouard SCHMID
M. Christian MANCIP	TRAMIER	M. Franck VALLON
Mme Chantal MOCZADLO	M. Jérémie JEAN	Mme Alexandrine MEYNAUD
M. Alain MARCELIN	Mme Carole LAURENT	M. Pierre GAC
Mme Christelle ABATE	Mme Martine MARCHAND	Mme Geneviève SIAUD

Ont donné pouvoir :

- Mme Magali LORA à M. le Maire
- Mme Petya MARINOVA à M. Henri ANDRIEUX LOUER
- Mme Sandrine SAEZ à Mme Geneviève SIAUD

Absents : M. Sébastien Aristide BOULE, M. Gilles MANCEL

Date de convocation : 04 avril 2024

Secrétaire de séance : M. Henri ANDRIEUX LOUER

2024 PVL 100

**OCTROI D'UNE SUBVENTION COMMUNALE A
L'AMICALE MALAUCENIENNE SOLIDARITE
ENVIRONNEMENT ET FORET**

Rapporteur : Mme Christelle ABATE

Avec l'avis favorable de la commission animation vie locale réunie le 26 mars 2024, le conseil municipal est appelé à valider l'octroi d'une subvention à l'association Amicale Malaucénienne Solidarité Environnement et Forêt pour l'année 2024 d'un montant de 750.00 € (sept cent cinquante euros)

Le Conseil Municipal
Le rapporteur entendu,
Délibère et décide

- De valider l'octroi d'une subvention à l'Amicale Malaucéenne Solidarité environnement et forêt pour l'année 2024 d'un montant de 750.00 € (sept cent cinquante euros),
- D'inscrire les crédits correspondants au budget communal.

Monsieur le Maire



F. TENON

Qui certifie sous sa responsabilité que les formalités de publicité ont été effectuées et que la délibération a été transmise en préfecture

Vu le secrétaire de séance :

M. Henri ANDRIEUX LOUER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Louer', is written over a set of horizontal lines.

Ms Alain MARCELIN et Gilles MANCEL ne prennent pas part au vote

Pour	19
Abstention	0
Contre	0

Publiée le 29 avril 2024